

**CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS**

OBJET	TEXTE AU B.O.	LIEU OU DOIVENT ETRE RETIREES LES IMPRIMES	DATES LIMITES D'ENVOI DU DOSSIER (le cachet de la poste faisant foi)	
			CIRCONSCRIPTION	D.S.D.E.N.
Mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie des personnels enseignants du premier degré spécialisés - Rentrée scolaire de février 2021	Bulletin officiel n° 32 du 27 août 2020 Note de service du 18-08-2020  <a href="https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39765">https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39765</a>	Le formulaire est téléchargeable à l'adresse : <a href="http://www.education.gouv.fr/SIAT">www.education.gouv.fr/SIAT</a>  <b>Seuls les personnels enseignants du premier degré spécialisés titulaires CAPSAIS, CAPA-SH options A, B, C, D et F ou CAPPEI peuvent faire acte de candidature.</b>	Le candidat doit remettre son dossier complété et signé à son supérieur hiérarchique au plus tard le <b><u>11 septembre 2020</u></b>  Les dossiers devront être transmis à la DRHM-POLE RH par les circonscriptions pour <b><u>le 18 septembre 20120 délai de rigueur.</u></b>	Les services de la DSDEN transmettront les dossiers directement au vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie,  Division du personnel, 1 avenue des Frères Carcopino - BP G4 - 98848 NOUMEA Cedex, au plus tard le : <b>28 septembre 2020.</b>